

# Séance du 13 avril 2022

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Catherine PROVOST, maire.

Présents : Louis BERNARDET, Philippe BIRON, Gilles CHAMBONNIER, Christelle DEBAIL, Odile DURET, Grégory DUDON, Cécilia GAUCHARD, Guillaume HERMES, Daniel MARCHAND, Catherine PROVOST, Julien TABOULOT, Yousef TAOUFIK, Yolande VANIEMBOURG.

Absents excusés : Martine DEJOUX (a donné pouvoir à Philippe BIRON), Marina MERLE (a donné pouvoir à Christelle DEBAIL)

Secrétaire de Séance : Yolande VANIEMBOURG

<b><u>Nombre de membres affectés au conseil municipal :</u></b>	15
<b><u>En exercice :</u></b>	15

Date de la convocation :	06/04/2023
Date de l'affichage :	19/04/2023

## Compte-rendu de la précédente séance :

Le compte-rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

## 2023/00791 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré sous la présidence de Louis BERNARDET, doyen d'âge,

**VOTE**, à l'unanimité, le compte administratif 2022 du budget commune arrêté comme suit :

- Dépenses investissement réalisées	1 361 944.56 €
Restes à réaliser	452 186.47 €
- Recettes d'investissement réalisées	1 287 132.16 €
Restes à réaliser	541 699.07 €
- Dépenses fonctionnement réalisées	856 538.62 €
- Recettes fonctionnement réalisées	943 123.87 €

### Résultat de clôture de l'exercice

- Investissement	- 74 812.40 €
- Fonctionnement	86 585.25 €
- Résultat global	11 772.85 €

## 2023/00792 - EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022 DU COMPTABLE PUBLIC - BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion 2022 du budget Commune.

## **2023/00793 - AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET COMMUNE**

Résultat d'exploitation au 31/12/2022 : Excédent	86 585.25 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0.00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	86 585.25 €
Résultat d'investissement reporté (001) : Déficit	74 812.40 €

## **2023/00794 : Vote des taux 2023**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** la reconduction des taux d'imposition fixés en 2022 pour 2023,

- de 30.82 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- de 19.82 % pour la taxe foncière du non bâti
- de 8.67 % pour la taxe d'habitation.

## **2023/00795 : Vote du budget primitif 2023 – commune**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Catherine PROVOST,

**VOTE** à l'unanimité les propositions nouvelles du budget primitif 2023.

### **Investissement**

Dépenses :	392 032.36 €
Recettes :	302 519.76 €

### **Fonctionnement**

Dépenses :	813 826.02 €
Recettes :	813 826.02 €

### **Pour rappel, total budget :**

#### **Investissement :**

Dépenses :	844 218.83 € (dont 452 186.47 € de RAR)
Recettes :	844 218.83 € (dont 541 699.07 € de RAR)

#### **Fonctionnement :**

Dépenses :	813 826.02 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes :	813 826.02 € (dont 0,00 € de RAR)

## **2023/00796 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET COMMERCE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré sous la présidence de Louis BERNARDET, doyen d'âge,

**VOTE**, à l'unanimité, le compte administratif 2022 du budget commerce arrêté comme suit :

- Dépenses investissement réalisées	16 093.70 €
Restes à réaliser	2 000.00 €
- Recettes d'investissement réalisées	26 760.50 €

- Dépenses fonctionnement réalisées	14 425.19 €
- Recettes fonctionnement réalisées	23 494.31 €

Résultat de clôture de l'exercice

- Investissement	10 666.80 €
- Fonctionnement	9 069.12 €
- Résultat global	19 735.92 €

**2023/00797 - EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022 DU COMPTABLE PUBLIC - BUDGET COMMERCE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion 2022 du budget commerce.

**2023/00798 - AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET COMMERCE**

Résultat d'exploitation au 31/12/2022 : Excédent	9 069.12 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0,00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	9 069.12 €
Résultat d'investissement reporté : Excédent	10 666.80 €

**2023/00799 : Vote du budget primitif 2023 – commerce**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Catherine PROVOST,

**VOTE** à l'unanimité les propositions nouvelles du budget primitif 2023.

**Investissement**

Dépenses :	22 633.64 €
Recettes :	24 633.64 €

**Fonctionnement**

Dépenses :	27 148.82 €
Recettes :	27 148.82 €

**Pour rappel, total budget :**

**Investissement :**

Dépenses :	24 633.64 €	(dont 2 000 € de RAR)
Recettes :	24 633.64 €	(dont 0 € de RAR)

**Fonctionnement :**

Dépenses :	27 148.82 €	(dont 0 € de RAR)
Recettes :	27 148.82 €	(dont 0 € de RAR)

## **2023/00800 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET LOTISSEMENT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré sous la présidence de Louis BERNARDET, doyen d'âge,

**VOTE**, à l'unanimité, le compte administratif 2022 du budget lotissement arrêté comme suit :

- Dépenses investissement réalisées	0.00 €
- Recettes d'investissement réalisées	0.00 €
- Dépenses fonctionnement réalisées	0.00 €
- Recettes fonctionnement réalisées	0.00 €

### Résultat de clôture de l'exercice

- Investissement	0.00 €
- Fonctionnement	0.00 €
- Résultat global	0.00 €

## **2023/00801 - EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022 DU COMPTABLE PUBLIC – BUDGET LOTISSEMENT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion 2022 du budget lotissement.

## **2023/00802 - AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET LOTISSEMENT**

Résultat d'exploitation au 31/12/2022	0.00 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0.00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	0.00 €
Résultat d'investissement	0.00 €

## **2023/00803 : Vote du budget primitif 2023 – lotissement**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Catherine PROVOST,

**VOTE** à l'unanimité les propositions nouvelles du budget primitif 2023.

### Investissement

Dépenses :	0 €
Recettes :	0 €

### Fonctionnement

Dépenses :	0 €
Recettes :	0 €

**Pour rappel, total budget :**

### Investissement :

Dépenses :	0.00 €	(dont 0.00 € de RAR)
Recettes :	0.00 €	(dont 0.00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses :	0.00 €	(dont 0.00 € de RAR)
Recettes :	0.00 €	(dont 0.00 € de RAR)

**2023/00804 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET HALLE ET RESTAURANT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré sous la présidence de Louis BERNARDET, doyen d'âge,

**VOTE**, à l'unanimité, le compte administratif 2022 du budget halle et restaurant arrêté comme suit :

- Dépenses investissement réalisées	29 559.00 €
Restes à réaliser :	0.00 €
- Recettes d'investissement réalisées	0.00 €
- Dépenses fonctionnement réalisées	0.00 €
- Recettes fonctionnement réalisées	0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

- Investissement	- 29 559.00 €
- Fonctionnement	0.00 €
- Résultat global	- 29 559.00 €

**2023/00805 - EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022 DU COMPTABLE PUBLIC – BUDGET HALLE ET RESTAURANT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE**, à l'unanimité, le compte de gestion 2022 du budget halle et restaurant.

**2023/00806 - AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET HALLE ET RESTAURANT**

Résultat d'exploitation au 31/12/2022 :	0.00 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0.00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	0.00 €
Résultat d'investissement reporté : Déficit	29 559.00 €

**2023/00807 : Vote du budget primitif 2023 – halle et restaurant**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Catherine PROVOST

**VOTE** à l'unanimité les propositions nouvelles du budget primitif 2023.

**Investissement**

Dépenses :	1 029 559.00 €
Recettes :	1 029 559.00 €

## Fonctionnement

Dépenses : 0.00 €  
Recettes : 0.00 €

### Pour rappel, total budget :

#### Investissement :

Dépenses : 1 029 559.00 € (dont 0.00 € de RAR)  
Recettes : 1 029 559.00 € (dont 0.00 € de RAR)

#### Fonctionnement :

Dépenses : 0.00 € (dont 0.00 € de RAR)  
Recettes : 0.00 € (dont 0.00 € de RAR)

## 2023/00808 : demande d'exonération de charges locatives

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**EXONERE** de la partie entretien annuel de la chaudière les locataires du logement situé 12 grande rue pour la période allant du 01/01/2021 au 31/08/2021

**PRECISE** qu'une réduction de 117.70 € du titre n°903 de 2022 sera effectuée.

## Questions diverses :

- Remerciements de la part du CST pour la participation de la municipalité au TIF'M
- Circulation sur la Grande Rue : des riverains demandent le retrait des aménagements en place, notamment en raison des nuisances occasionnées par la circulation de tracteurs ; le conseil municipal est conscient que cela est contraignant pour le voisinage mais la sécurité des trottoirs du bourg est primordiale. Ces aménagements permettent de les sécuriser, notamment pendant les périodes d'ouverture du PAL puisqu'ils font ralentir les véhicules
- Parking de l'école du Péage : les travaux ont débutés la semaine précédent les vacances de Pâques ; en effet, trois semaines sont nécessaires pour la réalisation des aménagements prévus.

Levée de la séance à 20h30  
Pour affichage, le 19/04/2023